

Maisons-Alfort

le mag

Été 2020 #488



Place à l'été !

SPÉCIAL COVID-19

Maisons-Alfort
poursuit son déconfinement
P. 4

ACTUALITÉS

Faites de l'environnement
le 19 septembre !
P. 9

CADRE DE VIE

Découvrez les améliorations
dans votre ville
P. 12



SPÉCIAL COVID-19
Maisons-Alfort
poursuit son
déconfinement

06

**RETOUR EN
IMAGES**
Les moutons
de la Ferme
ont perdu leur
manteau d'hiver



09

ACTUALITÉS
Faites de
l'environnement le
19 septembre !

CADRE DE VIE
Découvrez
les travaux
d'amélioration
dans votre ville



18

**DANS VOS
QUARTIERS**
Que faire cet été
dans ma ville ?

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

Été 2020

Directeur de la publication : Olivier Capitanio • **Rédaction :** Solenne Dimofski • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception**
- **Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Le Nai, Dinh,
Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P



Olivier Capitanio
Maire de Maisons-Alfort
Conseiller départemental
du Val-de-Marne



“Le programme de mandat de l’équipe municipale est lancé avec la mise en œuvre concrète de projets clés dès cet été.”

Peu à peu, alors que se poursuit le déconfinement, les Maisonnais reprennent possession de leur environnement, renouent avec leurs habitudes et retrouvent le plaisir de profiter des nombreuses opportunités qui leur sont offertes à Maisons-Alfort pour passer d'agréables moments en ce début d'été.

Je me réjouis que les Maisonnais puissent à nouveau aller voir un film au Ciné Debussy, nager et se détendre au Centre aquatique, rendre visite aux animaux de la Ferme de Maisons-Alfort ou encore parcourir les rayonnages des bibliothèques à la recherche de livres,

CD ou autres DVD, même si nombre de ces activités sont encore soumises à des règles strictes du fait des risques sanitaires qui persistent.

Nous avons également veillé à proposer aux enfants, aux jeunes et aux familles, des animations estivales dans tous les quartiers à l'image de l'Été en Jeux ou d'Été Chaud dont vous trouverez les détails dans ce magazine. De plus, des mini-séjours de plein air ont été planifiés pour les enfants en juillet et en août, et l'Office Municipal de la Culture propose, dans le cadre du dispositif « *Vacances apprenantes* », d'aider les écoliers, collégiens et lycéens dans leurs révisions pour aborder sereinement la prochaine rentrée scolaire.

En raison de la crise sanitaire, je dois néanmoins vous informer que nous avons été contraints d'annuler les traditionnelles festivités du 14 juillet à Maisons-Alfort. J'avais, dès le mois de mai, saisi le Préfet du Val-de-Marne pour savoir si le feu d'artifice pouvait être organisé sur les bords de Marne mais il m'a été indiqué qu'aucune confirmation ne pourrait m'être donnée avant la date prévue de fin de l'état d'urgence le 10 juillet, ce qui ne nous permettait pas d'organiser dans les délais réglementaires la consultation des entreprises spécialisées.

Je sais que le bal et le feu d'artifice constituent des moments très appréciés des Maisonnais et je regrette vivement que ces rendez-vous festifs et fédérateurs ne puissent pas se tenir cette année.

Pour autant, sachez que je suis déterminé, aujourd'hui plus que jamais, après cette période inédite et difficile que nous avons eu à traverser, à agir pour le bien-être de tous les Maisonnais.

En effet, je me suis engagé auprès de vous à mettre en œuvre le projet de mandat 2020-2026 dès mon élection et vous pourrez constater au travers de ce magazine que nous agissons concrètement pour continuer à améliorer

sans cesse la qualité du cadre de vie à Maisons-Alfort.

De nombreux travaux ont démarré ces dernières semaines et se poursuivront cet été : réfection de la voirie et des trottoirs dans différents quartiers, rénovation du parvis du centre aquatique, ravalement des immeubles de logements sociaux des 70/72 rue Victor Hugo, installation d'une nouvelle aire de jeu aux Planètes. Nous renforçons aussi notre programme de plantations d'arbres dans le cadre du nouveau projet de mandat « *1 000 arbres à Maisons-Alfort* » et entamons l'extension et la rénovation de l'école maternelle Charles Péguy. L'été sera aussi mis à profit pour continuer de rénover et embellir nos écoles, nos équipements municipaux et nos espaces verts pour vous accueillir dans des conditions toujours plus agréables.

Et bien évidemment nous nous projetons aussi dans les mois à venir avec d'ores et déjà des rendez-vous prévus au mois de septembre. C'est ainsi que j'aurai grand plaisir à vous retrouver le dimanche 6 septembre au Palais des Sport pour le Forum des Associations, véritable vitrine du dynamisme et de la diversité des activités proposées par les associations culturelles, de loisirs et sportives de notre commune. Le samedi 19 septembre, je vous attends nombreux dans le Parc du Moulin Brûlé pour la 2^e édition de la « *Faites de l'Environnement* » qui confirme notre engagement en matière d'écologie et de développement durable. Autant de belles perspectives de rencontres à partager et d'échanges à venir.

Je vous souhaite à tous un très bel été !

Coronavirus : Maisons-Alfort

Suite à l'allocution du président de la République le 14 juin dernier, la totalité de l'Ile-de-France a été classée en zone verte. Ainsi, de nombreux assouplissements ont été appliqués au sein de notre ville, qui poursuit son déconfinement, dans le respect des directives gouvernementales, que vous trouverez ci-après. Nous vous tiendrons bien évidemment informés via le site internet et le Facebook de la Ville des éventuelles évolutions qui interviendraient dans le courant de l'été.

Les services administratifs

L'Hôtel de ville est ouvert tout l'été du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. L'ensemble des services est ouvert sur rendez-vous uniquement en appelant l'accueil de la mairie au **01 43 96 77 00**.

Sachez que de nombreux services sont accessibles en ligne pour faciliter vos démarches. Pour ce faire, rendez-vous sur le site internet de la ville maisons-alfort.fr, rubrique « Mes démarches ». Les mariages peuvent de nouveau être organisés en présence d'un nombre limité d'invités en raison des mesures sanitaires. Le Bureau du Logement reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi, ceux-ci étant attribués après étude de chaque demande.

Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs sont assurés tout l'été dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Afin de répondre au mieux aux exigences sanitaires tout en accueillant le maximum d'enfants, les familles maisonnaises doivent réserver au préalable sur la plateforme des démarches en ligne les dates souhaitées pour l'accueil de leur enfant au plus tard 48 h avant. Attention, toute annulation devra être effectuée au maximum 5 jours ouvrables avant la date d'accueil, au-delà, le prix de la journée sera facturé. Au total, 12 centres de loisirs sont mobilisés, l'accueil s'effectuant directement au centre sur les horaires suivants : de 7 h 30 à 9 h le matin et de 17 h à 18 h 30 pour la sortie. La restauration sera également assurée et adaptée suivant les contraintes sanitaires.



Les accueils de loisirs sont ouverts tout l'été sur inscription au préalable via la plateforme des démarches en ligne.

Les mini-séjours

Cet été, la Ville de Maisons-Alfort propose aux parents maisonnaises quatre mini-séjours été à Bar-sur-Seine dans l'Aube pour leurs enfants sur les dates suivantes :

- du lundi 20 au vendredi 24 juillet
- du lundi 27 au vendredi 31 juillet
- du lundi 3 au vendredi 7 août
- du lundi 10 au vendredi 14 août

Au programme, de nombreuses activités en plein air et autour du Lac d'Orient, situé à seulement quelques minutes du lieu d'hébergement. Pour y inscrire votre enfant, **rendez-vous dans votre espace personnel sur la plateforme des démarches en ligne, accessible depuis le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr**.

Dispositif « vacances apprenantes »

L'Office Municipal de la Culture se mobilise pour aider dans leurs révisions les élèves en matinée de 9 h 30 à 12 h 30 (sur inscription). Ainsi, tout au long du mois de juillet, des équipements de quartier accueilleront sur des horaires dédiés les écoliers, collégiens et lycéens maisonnaises.

Contactez directement votre équipement de quartier (Centre Socioculturel ou Maison Pour Tous, Centre Culturel), ou bien le siège de l'OMC au **01 41 94 12 50** ou par e-mail : omc.bijrevisions@gmail.com.

La petite enfance, les crèches

Depuis le 22 juin, la Ville accueille l'ensemble des enfants au sein de ses structures, selon le protocole sanitaire en vigueur, qui a été allégé par le gouvernement. Demeurent toutefois fermés jusqu'à nouvel ordre :

- La ludothèque de la Maison de l'Enfant : un service de LudoDrive est cependant assuré
- Le Lieu d'Accueil Parents-Enfants Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) reçoit, uniquement sur rendez-vous au **01 43 78 85 68**, ou par e-mail : ram@maisons-alfort.fr. Un accueil individuel informatif est proposé aux parents, l'accueil collectif des assistantes maternelles et des enfants dont elles s'occupent demeurant suspendu pour le moment.

Les équipements sportifs et de loisirs

Dans le prolongement des mesures de déconfinement, la Ville de Maisons-Alfort poursuit la réouverture de ses équipements sportifs et de loisirs. Sont ainsi ouverts :

- Le stade Delaune pour les activités associatives d'athlétisme
- Le skatepark
- Les terrains de tennis associatifs et libres
- La Ferme de Maisons-Alfort

poursuit son déconfinement



Le centre aquatique Arthur Hévette propose des créneaux de 2h tout l'été.

Le centre aquatique Arthur Hévette ouvert tout l'été

Depuis le 23 juin, le centre aquatique Arthur Hévette accueille de nouveau les nageurs maisonnaïs.

Afin de respecter les consignes sanitaires, la capacité du centre aquatique est limitée à 140 personnes par créneau de 2 h maximum. Entre chaque créneau, une désinfection complète est effectuée par les agents municipaux, selon le protocole sanitaire édité par le gouvernement.

Afin de garantir un accès au centre aquatique dans les meilleures conditions et une gestion des entrées la plus fluide possible, **il est fortement conseillé de réserver préalablement son créneau d'accès la veille ou l'avant-veille du jour choisi.** La réservation se fait au centre aquatique avec paiement sur place (au 55, rue du 11 Novembre 1918), aucune réservation n'étant acceptée par téléphone. Afin de s'adapter aux nouvelles modalités d'accès par créneau de 2 h, un tarif unique est appliqué, de 1,55 euro pour les Maisonnaïs et de 2,30 euros pour les non-Maisonnaïs. Pourront bénéficier du tarif réduit de 0,70 euro les seniors (+ 60 ans), les personnes handicapées et les adhérents aux clubs du centre aquatique.

> Retrouvez l'ensemble des horaires et jours d'ouverture ainsi que les créneaux de réservation sur le site internet de la ville : maisons-alfort.fr.

Les équipements culturels

Le Ciné Debussy a rouvert ses portes le 24 juin. Une double séance est ainsi proposée pour un même film, afin d'accueillir les cinéphiles dans des conditions sanitaires optimales.

> Retrouvez les prochaines séances sur le site internet des théâtres de la ville : theatremaisons-alfort.org/movies

Concernant les théâtres de la ville, la saison culturelle 2019-2020 étant

terminée, nous vous donnons rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle édition. (+ d'info. p. 7).

Réouverture des bibliothèques de la ville

Après avoir assuré un service de « Cliquez et emportez », la médiathèque et les bibliothèques de la ville accueillent de nouveau du public depuis le 7 juillet, dans le respect du protocole sanitaire édité par le gouvernement :

- Port du masque obligatoire pour les usagers de plus de 11 ans
- Point d'accès pour se laver les mains et mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Accès aux espaces dans la limite des jauges définies pour chaque espace
- Interdiction de poser ses effets personnels sur les banques d'accueil.

Les prêts reprennent sur place, tandis que les retours continuent de s'effectuer via la boîte de retour à la médiathèque André Malraux et dans les caisses prévues à cet effet dans les deux bibliothèques. Chaque document rendu est automatiquement mis en quarantaine avant d'être désinfecté et remis en rayon. L'accès à la salle multimédia et à l'espace musique et cinéma est assuré dans le respect des consignes sanitaires (distance d'un mètre, jauge maximale...).

À noter également que les bibliothèques de la ville disposent désormais d'un nouveau portail avec accès au catalogue, conditions d'accès aux services et données liées au compte lecteur (prêts, réservations, sélection, avis) : bibliotheques.maisons-alfort.fr.

Rentrée 2020-2021 : les inscriptions pour les accueils de loisirs et la cantine ouvertes

Il est d'ores et déjà possible pour les parents maisonnaïs d'inscrire leurs enfants à la restauration scolaire ainsi qu'aux accueils de loisirs pour la rentrée 2020-2021 depuis la plateforme de démarches en ligne accessible depuis le site internet de la Ville – maisons-alfort.fr. Si vous rencontrez des difficultés, sachez qu'un tutoriel pour vous guider pas à pas est mis à votre disposition sur le site internet de la Ville, rubrique « Famille et éducation ». À la rentrée, il vous faudra signer la fiche sanitaire directement au sein de l'établissement scolaire auprès de l'équipe d'animation.

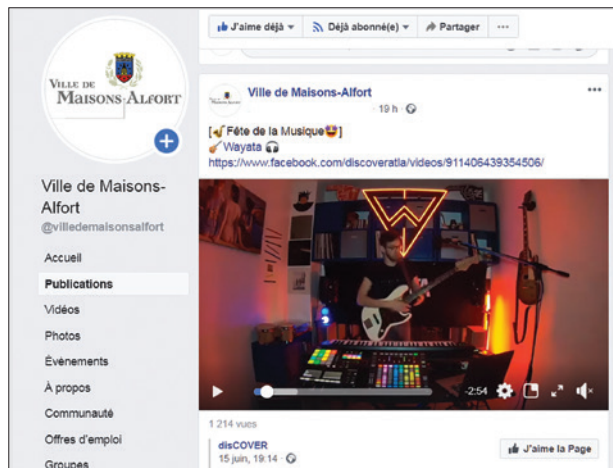


LES MOUTONS DE LA FERME ONT PERDU LEUR MANTEAU D'HIVER

Après plusieurs semaines de confinement, quoi de mieux qu'un moment en famille en pleine nature ? Le 10 juin dernier, c'est devant de nombreux Maisonnais que s'est déroulée la traditionnelle tonte des moutons de la Ferme de Maisons-Alfort. Exécuté par un professionnel passionné, Thomas Baffault, ce drôle de spectacle a ravi petits et grands. Pas à pas, il a expliqué aux visiteurs curieux les manipulations à effectuer et autres méthodes utilisées, les effets de la tonte sur les moutons ou encore la destination de la laine. La saviez-vous ? Les moutons peuvent avoir jusqu'à 3 kg de laine sur le dos ! Pour savoir ce que devient cette laine, les plus avides de connaissances auront assisté au filage de la laine qui s'est déroulé quelques jours plus tard à la Ferme. Deux spécialistes de la question ont à leur tour partagé leur savoir-faire en matière de filage et de cardage de la laine, sous les yeux intrigués des visiteurs, curieux de venir voir cette technique artisanale à l'œuvre. Une parenthèse doublement bienvenue : pour les uns, prendre un bon bol d'air, pour les autres se délester (enfin !) de leur manteau d'hiver à la veille de l'été.

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE VIRTUELLE, TOUJOURS 100% MAISONNAISE

Crise sanitaire oblige, cette édition de la Fête de la Musique a revêtu une teinte particulière. Faute de pouvoir se réunir sur le parvis de la mairie, la Ville de Maisons-Alfort et l'Office Municipal de la Culture (OMC) ont décidé d'innover et de proposer une Fête de la Musique virtuelle, mais toujours 100% maisonnaise ! Le rendez-vous a ainsi été donné aux amateurs de musique sur la page Facebook de la Ville et le blog de l'OMC tout au long de la journée du 21 juin. Au programme : des vidéos de groupes maisonnaïses, aux influences pop, rock, reggae ou encore électro. Une célébration de la musique inédite qui a tout de même su réunir de nombreux Maisonnais passionnés.



L'APPEL DU 18 JUIN 1940 COMMÉMORÉ

Le maire, Olivier Capitano, a commémoré le 80^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, lors d'une cérémonie qui s'est tenue à la Croix de Lorraine - Square Maurice Cubizolles, dans une configuration restreinte du fait des consignes sanitaires encore en vigueur. Au côté de notre député, Michel Herbillon, de l'équipe municipale et d'une délégation de porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants, il a fait une lecture de l'Appel lancé par le général de Gaulle aux Français le 18 juin 1940 avant de déposer une gerbe au pied de la Croix de Lorraine. Une cérémonie empreinte de solennité qui contribue à honorer et à faire vivre le devoir de mémoire.

CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX



Les inscriptions ouvertes à compter du 25 août

Pour l'année 2020-2021, les retraits et dépôts de demandes d'inscription au conservatoire Henri Dutilleux se dérouleront **du mardi 25 août au mardi 1^{er} septembre pour toutes les pratiques collectives**, le chant ainsi que l'art dramatique. Les inscriptions **aux cursus de danse (classique, modern'jazz, contemporaine) et d'initiation à la danse 1 et 2** se tiendront le **samedi 29 août de 9 h 30 à 13 h** tandis qu'auront lieu le **mercredi 2 septembre de 8 h à 12 h** celles pour le **cours d'éveil musical 1** et de **14 h à 17 h** celles pour l'**éveil de niveau 2** et les **ateliers de découverte instrumentale et chorégraphique**. La liste des pièces justificatives à fournir ainsi que des descriptions détaillées de chaque discipline sont à consulter sur le site internet de la Ville : **maisons-alfort.fr**. À noter que la reprise des cours est fixée au lundi 14 septembre.

> **Permanence du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h**
83/85 rue Victor Hugo -
01 53 48 10 17

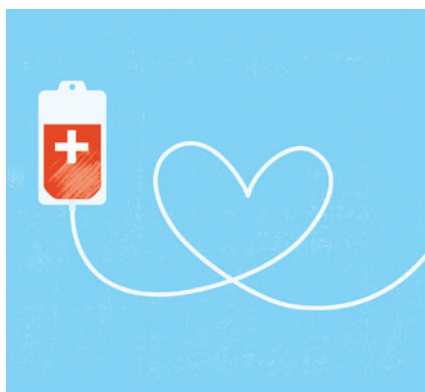
DON DU SANG

Tous mobilisés pour sauver des vies

Depuis le déconfinement, les donneurs sont moins nombreux, et les réserves de sang ont atteint des niveaux préoccupants. Plus que jamais, la mobilisation doit se poursuivre. Le prochain don du sang, organisé par l'Établissement français du sang (EFS) et le Rotary Club, aura lieu sur rendez-vous le **dimanche 26 juillet à Maisons-Alfort de 9 h à 13 h 30 à la Croix des Ouches, au 33 avenue de la République**.

Comment prendre rendez-vous

Afin d'effectuer cet acte de solidarité en toute sécurité et dans le respect des mesures barrières et de distanciation, l'EFS a mis en place sur son site internet une plateforme qui permet de prendre rendez-vous le jour de la collecte : **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**. Il suffit ensuite de choisir l'horaire souhaité parmi les créneaux proposés. Sur place, le personnel de collecte est équipé de masques de protection, tandis que des masques sont également fournis aux donneurs.



THÉÂTRE

Présentation de la saison culturelle 2020-2021

Les équipes des théâtres de la ville vous donnent rendez-vous le mardi 1^{er} septembre afin de vous présenter les spectacles à l'affiche lors de la prochaine saison culturelle. Vous pouvez choisir d'assister à l'une des deux présentations proposées, à 15 h 30 ou à 20 h. Il est fortement conseillé de réserver en amont au 01 41 79 17 20 ou par e-mail theatredebussy@theatredemaisons-alfort.org à partir du 25 août. Événement gratuit, dans la limite des places disponibles.

Quand s'abonner ?

Pour les Maisonnais : les jeudi 3 et vendredi 4 septembre de 14 h 30 à 18 h et le samedi 5 de 10 h à 12 h.

Pour tous : à partir du samedi 5 septembre de 14 h 30 à 18 h jusqu'au 17 octobre

> **Au théâtre Claude Debussy**
116, avenue du Général de Gaulle



NOUVEAUX MAISONNAIS

Comment participer au circuit de bienvenue de la ville ?

Vous venez d'emménager à Maisons-Alfort et souhaitez mieux connaître votre nouvelle ville ? N'hésitez plus ! Profitez de la visite gratuite proposée par la mairie en présence des élus de votre ville. La prochaine aura lieu le samedi 10 octobre de 8 h 30 à 12 h 30. Au programme pour les nouveaux Maisonnais lors de cette matinée : la découverte des lieux emblématiques de la ville, la présentation des nombreux services offerts ainsi qu'une réception dans les salons de l'Hôtel de ville.

> **Inscriptions au 01 43 96 77 08**
comm.ville@maisons-alfort.fr





Le renforcement des protections phoniques le long des autoroutes A4 et A86 se poursuit.

PROTECTIONS PHONIQUES A4/A86

Reprise des travaux pour les murs antibruit

Le renforcement des protections phoniques le long des autoroutes A4 et A86 constitue une priorité de longue date de l'action municipale pour préserver la qualité de vie des Maisonnais. Depuis plus de 15 ans, des travaux visant à réduire les nuisances sonores de ces axes très fréquentés ont été entrepris grâce à une mobilisation constante de notre député, Michel Herbillon et du maire, Olivier Capitanio, en lien avec les élus des communes de Charenton, Saint-Maurice et Joinville. À la fin de l'année 2018, les travaux programmés pour la mise en place de nouveaux murs antibruit sur l'A4 Sud au niveau du chemin de halage à Saint-Maurice avaient dû être interrompus en raison de difficultés liées au manque de stabilité du talus entre la bretelle de la sortie 3 « Maisons-Alfort, Alfortville, Saint-Maurice » et la Marne. Depuis, les études techniques pour mener à bien le renforcement du talus ont été menées et les travaux de consolidation du site ont démarré à la fin du mois de mai. Ils devraient se poursuivre jusqu'à l'automne 2020 pour permettre ensuite la construction et la végétalisation des murs antibruit qui devraient s'achever d'ici le printemps 2021.

Des réductions sonores pour les Maisonnais

À noter que pendant la durée des travaux des restrictions de circulation seront appliquées comme la fermeture de la bretelle de sortie de Saint-Maurice et de la voie lente de la sortie 4 de Joinville.

La reprise des travaux est une bonne nouvelle pour les Maisonnais qui résident dans ce secteur de l'autre côté de la Marne et qui vont donc pouvoir bénéficier des réductions sonores apportées par les nouvelles protections phoniques. Rappelons également que le Maire reste très vigilant quant au respect des engagements de l'État sur le calendrier des travaux de remplacement et de renforcement des protections phoniques du viaduc de l'A86 dans le sens Maisons-Alfort/Saint-Maurice prévus au printemps 2021.

SÉCURITÉ

Adoptez les bons réflexes contre les cambriolages !

Le départ pour votre destination de vacances approche à grands pas, ne reste plus qu'à choisir quoi mettre dans votre valise. Mais avant de partir, voici trois précautions à prendre pour éviter un cambriolage :

■ **Protéger votre domicile** : protégez les accès en équipant votre porte d'un système de fermeture fiable (fermez la porte à double tour même si vous êtes chez vous, et notamment la nuit) d'un viseur optique ou encore d'un entrebâilleur. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Changez les serrures quand vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés. Ne laissez jamais ces dernières dans la boîte aux lettres, les malfaiteurs ayant des passes de La Poste. Enfin, il vaut mieux éviter de laisser traîner dans le jardin une échelle, des outils, ou bien une chaise permettant d'accéder à un balcon.

■ **Photographier vos objets de valeur** : placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, clés de voiture ou encore votre carte bancaire, et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. Pensez également à photographier ces derniers pour faciliter les recherches, le cas échéant.

■ **Faire l'impasse sur les réseaux sociaux** : il est vivement conseillé de ne pas diffuser vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et de veiller à ce que vos enfants fassent de même. En effet, cela constitue un indice de votre absence pour les malfaiteurs.

Enfin, n'hésitez pas à vous inscrire à l'opération tranquillité vacances afin que votre domicile soit surveillé en votre absence.

> + d'infos : maisons-alfort.fr, rubrique « Cadre de vie » / « Maisons-Alfort – Le mag » de juin n° 487



Le premier bon réflexe est de bien équiper votre domicile contre les cambriolages.

ÉCOLOGIE

Faites de l'environnement le 19 septembre !

À vos gants et sacs de nettoyage ! Fort du succès rencontré lors de la première édition auprès des Maisonnais et à l'occasion de la journée mondiale du nettoyage, la Ville de Maisons-Alfort organise sa « *Faites de l'environnement* » le 19 septembre prochain. Parce que la préservation de notre environnement est l'affaire de tous, l'ensemble des Maisonnais est invité à participer à cette journée pédagogique, riche en enseignements et découvertes ! Au programme, de nombreux stands et ateliers pour faire le plein d'astuces et de bons plans concernant l'écologie et les comportements écoresponsables au quotidien, la biodiversité, la propreté ou encore les économies d'énergie, et ainsi améliorer ses gestes au quotidien. Un nettoyage collectif et citoyen des Bords de Marne sera également proposé aux familles avec le concours des services techniques de la ville. Tout au long de la journée, les services de la Ville seront à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations sur la préservation de l'environnement et le développement durable.

Maisons-Alfort, ville engagée pour l'environnement

Avec cette seconde journée dédiée à l'écologie et au développement durable, la Ville réaffirme ses engagements



Un nettoyage des Bords de Marne est organisé pour sensibiliser à la propreté et à l'écologie.

en faveur d'un cadre de vie toujours plus harmonieux. Tournée de longue date vers l'environnement, la Ville de Maisons-Alfort a multiplié les actions concrètes en faveur de l'écologie et du développement durable, à l'image de l'attention quotidienne portée aux espaces verts de la ville, à la biodiversité, à la mise en place du tri des biodéchets dans toutes les écoles de la ville, à la poursuite de la végétalisation des cours des écoles maisonnières ou encore au développement de la géothermie, dont le réseau à Maisons-Alfort est le 3^e plus grand réseau d'Ile-de-France. Confortant son engagement de longue date en faveur de la transition écologique, la Ville de Maisons-Alfort accueillera prochainement une « *Maison de l'environnement* » sur les Bords de Marne, un équipement entièrement dédié à la protection de l'environnement et à la biodiversité qui offrira de nouveaux services 100 % verts aux Maisonnais.

> **Le 19 septembre dans le Parc du Moulin Brûlé.**

Le programme complet de l'événement sera communiqué dans le numéro de septembre de « *Maisons-Alfort – Le mag* ».



De nombreux stands pour faire le plein d'astuces sur l'écologie.

SPORT & LOISIRS

Le Forum des associations se prépare

Alors que notre pays achève son déconfinement, la Ville de Maisons-Alfort a pris la décision de maintenir l'organisation du Forum des associations, **sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire**. Celui-ci se tiendra le **dimanche 6 septembre au Palais des Sports de 9 h à 18 h**. Événement incontournable de la rentrée, le Forum des associations permet chaque année aux Maisonnais d'échanger avec les 70 associations présentes et ainsi de faire le plein d'activités pour la saison à venir. Culturelles, sportives ou encore de loisirs, ne reste plus qu'à faire son choix !

Le Forum des associations aura lieu sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.



CRISE SANITAIRE

Des initiatives locales pour aider les entreprises

Les entreprises et commerces locaux ont particulièrement souffert de l'arrêt brutal d'activités lié au confinement dû au Covid-19. C'est pourquoi, les acteurs locaux, à l'image de la région Ile-de-France, mais aussi des entrepreneurs regroupés en collectif leur viennent aujourd'hui en aide. Tour d'horizon des dispositifs mis en place.

La Région lance le Fonds Résilience

En juin dernier, la région Ile-de-France, avec la Banque des Territoires, a mis en place le Fonds Résilience et Collectivités à destination des très petites entreprises (TPE) d'Ile-de-France, de 0 à 20 salariés, des artisans, commerçants et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Celui-ci prend la forme d'une avance remboursable à taux zéro pouvant aller de 3 000 à 100 000 euros, sur une durée maximale de six ans et remboursable jusqu'à deux ans après. « *Le Fonds Résilience et Collectivités permet d'offrir des solutions de financement immédiates aux acteurs économiques franciliens impactés par la crise sanitaire qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire* », résume la région Ile-de-France. Ce Fonds vient ainsi en complément des dispositifs mis en place par l'État et la Région (prêt Rebond et Fonds de solidarité

financés à hauteur de 30 % par la Région) afin d'aider les petites entreprises qui n'ont pas pu en bénéficier.

Ce sont 70 collectivités locales qui s'unissent ensemble face à la crise, parmi lesquelles le Territoire Paris Marne Est&Bois dont fait partie la Ville de Maisons-Alfort.

> Pour connaître les modalités et faire sa demande d'aide : iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience

Des entrepreneurs locaux solidaires

Au-delà de l'aspect financier engendré par la crise sanitaire, il peut parfois être compliqué de s'y retrouver dans la jungle des dispositifs mis en place et des évolutions de réglementation. Regroupant un réseau d'experts (dirigeants et responsables d'entreprises locales de toute taille), le Club Gravelle Entreprendre propose d'accompagner les entreprises et commerçants dans leur reprise d'activité. Ces experts se tiennent à votre disposition sur diverses thématiques de la vie de l'entreprise (pilotage d'entreprise, droit social et droit des affaires, contrôle de gestion, vente et commerce, financement et crédit d'entreprise, assurance, expertise comptable...) et dans des activités variées.

> Pour les contacter : clubgravelle@gmail.com

En parallèle, le collectif « Les Experts Bénévoles Engagés », regroupant plusieurs entrepreneurs de plus de 20 ans d'expérience, dont un Maisonnais (Sylvain Mourey), a mis sur pied une offre de service entièrement bénévole s'adressant en priorité à des chefs d'entreprises et dirigeants (PME et ETI) qui vise à les accompagner et à les épauler dans la prise de certaines décisions ou dans la mise en place d'actions stratégiques et opérationnelles, en matière de gestion de crise, de reprise et repositionnement de l'activité et d'anticipation des évolutions à venir.

> Pour les contacter :

contact@les-experts-benevoles-engages.com

linkedin.com/company/les-experts-benevoles-engages/about



ANIMATION

Participez à la chasse aux œufs!

Conséquence du confinement imposé par la crise sanitaire, la traditionnelle chasse aux œufs organisée à la Ferme de Maisons-Alfort n'a pu avoir lieu pour les Fêtes de Pâques. Comme la Ville de Maisons-Alfort tenait à l'organisation de cette chasse géante et conviviale, un nouveau rendez-vous a été fixé au **dimanche 6 septembre**. Trois sessions vous seront proposées : le matin de 9 h à 10 h et de 11 h à 12 h, puis l'après-midi de 13 h à 14 h. Pour 5 œufs factices trouvés, un sachet d'animaux en chocolat sera remis, dans la limite d'un sachet par enfant. Pour gagner du temps, présentez-vous dès à présent à la Ferme (aux horaires d'ouverture) pour acheter des tickets de pré-réservation. Ainsi, l'attente sera réduite le jour J, une file spéciale vous étant dédiée !

> 34, rue Victor Hugo

Prix : entrée de la Ferme de Maisons-Alfort



EMPLOI & FORMATION

La Mission Locale à vos côtés tout l'été

Au côté des jeunes Maisonnais durant la crise sanitaire, la Mission Locale Intercommunale s'est adaptée et a poursuivi l'accompagnement de près de 300 jeunes à distance. Aujourd'hui, elle se mobilise pour vous recevoir durant tout l'été.

Vous cherchez un emploi, une formation ou encore un contrat d'apprentissage ? N'attendez pas la rentrée pour débiter vos démarches ! Les conseillers de la Mission Locale sont à votre disposition durant tout l'été afin de vous accompagner dans votre projet et vous aider à le préciser. Des conseils pour la rédaction de vos CV et lettres de motivation jusqu'à l'entretien d'embauche, ils vous feront saisir les opportunités d'emploi ou d'alternance.

Pour rappel, la Mission Locale accueille et accompagne tout jeune de 16 à 25 ans, sorti du système scolaire, dans son insertion sociale et professionnelle.

Et si je trouvais mon futur métier grâce à la réalité virtuelle ?

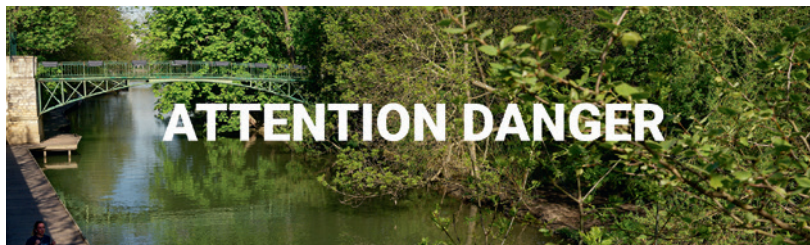
Nouveauté cet été, la Mission Locale vous propose une expérience totalement inédite, en partenariat avec Métiers360 : partir à la découverte de plus de 70 métiers grâce à un casque de réalité virtuelle dans une expérience immersive. De quoi être totalement acteur de son projet professionnel et trouver ainsi sa voie. Si vous souhaitez tenter l'expérience, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 43 96 20 39.

> 83, rue Victor Hugo - mlma94.org



VIGILANCE

Il est formellement interdit de se baigner dans la Marne



En période de fortes chaleurs, chacun aspire à se rafraîchir par une baignade. Il faut savoir que cette pratique est formellement interdite dans la Marne, en application de l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1970 en dehors des plans d'eau réservés et autorisés à cet effet, et ce, pour des raisons sanitaires et de sécurité.

De réels risques encourus

En effet, chaque été, des accidents mortels sont à déplorer, cette interdiction n'étant malheureusement pas respectée, notamment par des jeunes qui sont trop nombreux à enfreindre les règles de sécurité élémentaire, n'hésitant pas à se baigner ou à sauter depuis les ponts ou passerelles qui traversent la Marne. Pourtant, les risques encourus sont bien réels :

- de noyade : navigation fluviale, courants, manœuvres (écluses et barrages), ou encore la mauvaise visibilité sous l'eau,
- chutes mortelles sur des blocs de béton, de roche etc., la profondeur de la Marne demeurant limitée,
- hydrocution : compte tenu des variations importantes de température liées aux courants et aux changements de débits.

Par ailleurs, la baignade est avant tout interdite car l'eau de la Marne présente des risques de contamination et de transmission de maladies.

Des accidents mortels

Jeudi 25 juin, un jeune Parisien de 17 ans, s'est noyé dans la Marne à Maisons-Alfort. Malgré l'intervention des secours, il n'a pas pu être ranimé et il est décédé sur place en présence du groupe d'amis qui l'accompagnait. Tout l'après-midi pourtant, la Police nationale et la Police municipale sont intervenues à plusieurs reprises auprès de groupes de jeunes présents sur les Bords de Marne et notamment la Passerelle de Charentonneau pour les enjoindre d'arrêter et leur rappeler les risques encourus. Cette mort tragique, qui fait suite à d'autres décès de jeunes dans la Marne l'an dernier et cette année, nous rappelle combien le respect des règles et des interdictions, quelle que soit la situation, est la seule attitude à avoir pour faire face aux dangers existants. **L'interdiction de se baigner dans la Marne n'est pas faite pour entraver nos libertés, elle est faite pour nous protéger.**

Découvrez les améliorations dans votre ville

Notre pays achève son déconfinement, et avec la reprise des activités, vient celle des travaux dans notre commune, mis entre parenthèses durant la crise sanitaire. Cet été, la vie reprend ses droits, et les projets municipaux se poursuivent afin de rendre toujours plus harmonieux le cadre de vie à Maisons-Alfort. Tour d'horizon des améliorations apportées dans chaque quartier de la ville.

LES TRAVAUX DE VOIRIE



▲ AVENUE FOCH - DOMAINE DE CHÂTEAU GAILLARD

Une réfection du trottoir avenue Foch, entre la Place Les 7 Arbres et la rue Gabriel Péri du côté du Domaine de Château Gaillard, est actuellement en cours. En parallèle, la circulation piétonne va être facilitée par la création d'entourages d'arbres.

..... QUAI DU DOCTEUR MASS

Cet été, le Quai du Docteur Mass fait peau neuve. Le platelage en bois des parties hautes et basses sera entièrement remplacé tandis que le cheminement paysager ainsi que les zones engazonnées seront rénovés.

RUE DE LIÈGE

Le trottoir de la rue de Liège, du côté du parc du Vert-de-Maisons, a bénéficié d'une réfection afin d'en améliorer l'usage pour les piétons et notamment éviter la formation de poussière ou de flaques. Le revêtement en stabilisé a été remplacé par des enrobés clairs, ces derniers permettant de lutter efficacement contre les îlots de chaleur en zone urbaine.



RUE DE VINCENNES

La première phase des travaux réalisés rue de Vincennes, sur la portion entre l'avenue Gambetta et la rue Raspail s'est achevée fin juin. Ainsi, le trottoir côté impair a bénéficié d'une réfection suite aux déformations causées par les racines des arbres tandis que les entourages des fosses d'arbres ont été repris. Les deux phases suivantes, actuellement en cours, concernent le trottoir côté pair, puis la portion de la rue comprise entre la rue Marc Sangnier et la rue Raspail.

QUAI FERNAND SAGUET



Une réfection du trottoir déformé par les racines des arbres côté impair entre les rues Paul Bert et de l'Amiral Courbet a été opérée Quai Fernand Saguet.



PARVIS DU CENTRE AQUATIQUE ARTHUR HÉVETTE

Le parvis du centre aquatique Arthur Hévette a fait peau neuve au début de l'été : les pavés de béton ont été enlevés pour laisser place à un trottoir et un parvis entièrement remis en état. Un enrobé clair a été posé afin de lutter contre l'effet

d'îlots de chaleur présent au sein des villes. Pour compléter cette rénovation, les jardinières ainsi que le mobilier urbain ont été repeints, tandis que le fleurissement annuel a repris sa place au sein de ces jardinières.



DANS LE PARC SOCIAL

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX AUX PLANÈTES



Au sein de la Résidence Les Planètes, l'aire de jeux a été renouvelée au printemps dernier entre les tours I/II et III/IV, rue de Neptune pour un total de 37 000 euros. Un nouveau sol

amortissant a été posé tandis qu'un ancien jeu vétuste a été remplacé par un nouveau jeu « Bateau toboggan ».



◀ RÉSIDENCE BERLIOZ III

Située au 70/72 rue Victor Hugo, la Résidence Berlioz III bénéficie actuellement de travaux de ravalement de ses façades avec une isolation thermique par l'extérieur pour un coût total de 1,3 million d'euros. Un bardage de bois composite est en cours de mise en place sur certains murs pignons aveugles tandis qu'une réfection des balcons avec mise en place d'une résine d'étanchéité et du carrelage sera réalisée. Des rampes d'accès adaptées aux personnes à mobilité réduite vont par ailleurs être créées. Arrêtés durant le confinement, ces travaux ont repris courant juin.

RÉSIDENCE BERLIOZ I & II

Des travaux de mise en sécurité de la façade de la Résidence Berlioz I & II, située Square Hector Berlioz, vont être réalisés à la fin du mois d'août. À cet effet, les maçonneries des balcons vont être réparées, puis une remise en peinture des zones réparées sera effectuée.

ENVIRONNEMENT

76 arbres replantés dans toute la ville

Au printemps, 76 arbres ont été replantés dans tous les quartiers de la ville. De nombreuses et diverses essences ont été choisies : cerisiers à fleurs, aulnes, pommiers et poiriers à fleurs ainsi que différentes variétés d'érables, de tilleuls, platanes, bouleaux ou encore arbre de Judée.

« À Maisons-Alfort, la politique concernant le patrimoine arboré est simple : chaque arbre abattu pour raison sanitaire ou suite à sa mort est systématiquement remplacé, explique la direction des Espaces Verts de la Ville. Cela permet une préservation et un renouvellement du patrimoine arboré. »

« 1 000 arbres à Maisons-Alfort »

Cette politique, pratiquée de longue date dans notre ville, est renforcée dans le cadre du nouveau projet de mandat avec la création du programme « **1 000 arbres à Maisons-Alfort** » qui consiste à planter de nouveaux arbres en plus des 4 000 arbres déjà présents sur la commune, dont des arbres remarquables et de poursuivre le remplacement des arbres malades et fragiles. Les arbres jouent en effet un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité et notamment de la faune : ils fournissent non seulement un habitat et de la nourriture, mais ils absorbent également les polluants



Chaque arbre abattu est automatiquement remplacé, en plus des nouvelles plantations effectuées.

gazeux, et stockent du dioxyde de carbone, permettant ainsi de lutter contre le réchauffement climatique, tout en créant des îlots de fraîcheur. Ils réalisent aussi une barrière sonore et visuelle et contribuent à l'amélioration du cadre de vie.

GROUPE SCOLAIRE CHARLES PÉGUY

La première phase des travaux lancée

C'est l'un des projets majeurs de l'équipe municipale à venir : la maternelle Charles Péguy va bénéficier d'une importante transformation afin de mieux accueillir les élèves maisonnaïsses et l'équipe pédagogique. D'un montant de 1,2 million d'euros, les travaux menés consisteront en une rénovation totale de l'ensemble des locaux ainsi qu'une extension du bâtiment actuel : agrandissement du préau, du réfectoire, de l'office et du hall d'entrée ainsi que de la salle des professeurs. Côté cour, un auvent sera également créé afin de protéger les enfants de la pluie. L'isolation thermique et acoustique du bâtiment sera également réalisée tandis que la cour sera dotée d'un enrobé clair (matériau qui emmagasine le moins la chaleur). Des

arbres seront plantés, créant ainsi des zones ombragées, et des îlots de fraîcheur, et ce, afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

L'école élémentaire accueille la maternelle dès cet été

Afin de mener à bien ces travaux d'ampleur, la Ville de Maisons-Alfort, en concertation avec les équipes pédagogiques, va aménager dès cet été une école maternelle provisoire au sein de l'école élémentaire Charles Péguy. Ces travaux d'adaptation vont ainsi permettre d'accueillir dans les meilleures conditions les jeunes élèves maisonnaïsses dès la rentrée scolaire en septembre prochain.



PROPRETÉ & CIVISME

Stop aux dépôts sauvages !

Allée Buffon.

Si nous comprenons que la période actuelle est propice au tri et au rangement, il convient de respecter les règles en vigueur au sein de notre commune en matière d'enlèvement des encombrants. Suite aux très nombreuses demandes reçues par le service de ramassage des encombrants, le délai de traitement a, de facto, été allongé. Pour faire face et répondre aux besoins des Maisonnais, les équipes de ramassage ont été doublées.

Malgré ce renfort, de nombreux dépôts sauvages ont été constatés ces dernières semaines, sans respect des règles en vigueur au sein de notre commune. **Cette situation n'est pas acceptable**, d'autant plus en période de crise sanitaire. Si à Maisons-Alfort, les rues et trottoirs sont nettoyés très fréquemment, il est rappelé que **la propreté de la ville dépend aussi du civisme de tous et que l'écologie commence par une ville propre**. Lorsqu'il s'agit de l'hygiène et de la propreté de notre ville, nous sommes tous responsables pour éviter des dégradations de notre cadre de vie. Un déchet en appelle toujours un autre : chacun doit donc s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme.

« J'aime ma ville, je la garde propre. »

Il est ainsi rappelé que l'abandon de déchets dans la rue

vous expose à des sanctions financières. Si vous déposez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte ou d'une demande d'enlèvement d'encombrants auprès de la Ville, **vous risquez une amende correspondant aux frais de ramassage.** À titre indicatif, les sommes facturées dernièrement aux contrevenants s'échelonnent **de 200 à plus de 1 600 euros, avec une moyenne de 600 euros.**

La marche à suivre

Nous remercions donc les Maisonnais qui auraient des encombrants de respecter la procédure en vigueur et de prendre rendez-vous en appelant le **01 45 18 37 27** ou **via la plateforme des démarches en ligne accessible depuis le site internet de la ville, www.maisons-alfort.fr rubrique « Mes démarches ».**

Nous vous remercions également pour votre patience face aux délais de traitement. Aucun déchet ne devra être sorti sans rendez-vous, sous peine de verbalisation. Une fois, le rendez-vous fixé, ceux-ci devront être sortis une heure avant l'heure d'enlèvement prévue.

Pour rappel, les déchets de travaux (gravats, plinthes...) doivent être amenés en déchèterie tandis que les D3E peuvent être repris par les magasins distributeurs.

Les déchèteries

Vous pouvez accéder gratuitement à toutes les déchèteries gérées par le Territoire Paris Est Marne&Bois (six déchèteries fixes et deux déchèteries mobiles), la plus proche de Maisons-Alfort étant celle de Saint-Maur-des-Fossés. Pour connaître leurs conditions d'accès ainsi que leurs horaires d'ouverture, vous pouvez vous rendre sur le site du Territoire, www.parisestmarnebois.fr.

> Contact par e-mail : environnement@pemb.fr ou par téléphone au 01 48 71 59 13.

Séance du 23 juin

Les principales décisions du dernier Conseil municipal

Non aux fermetures de classe !

Suite aux prévisions de fermeture de classe annoncées par la Directrice académique des services de l'Éducation nationale du Val-de-Marne pour l'année scolaire 2020/2021, le Conseil municipal s'est opposé à la fermeture d'une classe respectivement dans les écoles élémentaires Raspail et Condorcet, et à la fermeture conditionnelle d'une classe à l'élémentaire Pompidou.

ENFANCE

Classes de découverte et séjours de vacances 2021

Du fait de la crise sanitaire, l'Éducation nationale n'a pas pu recenser les demandes des enseignants pour les classes de découvertes 2021, mais le Conseil municipal a approuvé la création des 26 classes de découvertes habituelles, dans la limite de 6 classes de neige, toutes les autres thématiques développées sur une durée de séjour de 8 à 12 jours pouvant être retenues. Des séjours de vacances seront aussi proposés aux Maisonnais de 6 à 17 ans pour les vacances d'hiver (ski alpin ou snowboard) et de printemps (séjour multi-activités) pour les 6/13 ans.

Cours de promotion sociale

Le Conseil municipal a adopté les tarifs annuels des cours de promotion sociale organisés par la Ville à l'école élémentaire Charles Péguy et au lycée Paul Bert et qui proposent aux adultes des cours du soir (français, langues étrangères, informatique/bureautique).

À l'élémentaire Charles Péguy, les tarifs sont les suivants : gratuité pour les Maisonnais non imposables ou titulaires d'une allocation adultes handicapés, 15 € pour les autres Maisonnais, 25 € pour les non Maisonnais ; au lycée Paul Bert : gratuité pour les Maisonnais non imposables ou titulaires d'une allocation adultes handicapés, 35 € pour les autres Maisonnais, 50 € pour les non Maisonnais.

AFFAIRES TECHNIQUES

Aménagement du Centre-Ville

Dans le cadre du projet municipal 2020-2026, la Ville va réaménager les abords immédiats du parvis de la mairie. En lieu et place de l'immeuble vétuste situé 114 av. du Gal de Gaulle et du parking attenant, la Ville va étendre le parvis de l'Hôtel de ville et construire une petite résidence de logements accueillant des locaux de services et de commerces en rez-de-chaussée et un parking souterrain, doublant le nombre de places disponibles. Le projet architectural global inclura la rénovation des trottoirs et les aménagements paysagers. Le Conseil municipal a approuvé le lancement de l'appel d'offres pour ce nouveau projet.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Bourses Sport et Culture

Créée en 1998, la Bourse Sport est reconduite pour 2020/2021. En 2019, 369 jeunes Maisonnais ont profité de cette aide financière lors de leur inscription au sein d'associations sportives. Le service des Animations Physiques et Sportives recevra les demandes du 1^{er} septembre au 31 octobre 2020.

En parallèle, la Bourse Culture, créée en 2004, est reconduite pour 2020/2021. En 2019, 161 jeunes Maisonnais ont bénéficié de cette aide financière lors de leur inscription dans les associations affiliées à l'Office Municipal de la Culture. Le service Direction Enfance Éducation recevra les demandes du 1^{er} septembre au 31 octobre 2020.

Comptes de la commune

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif de la ville pour l'exercice 2019 :

Exercice 2019	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	87 893 142,00 €	70 761 763,52 €
Investissement *	17 633 421,98 €	28 873 302,62 €
Total	105 526 563,98 €	99 635 066,14 €
Excédent	+5 891 497,84 €	

* y compris restes à réaliser

Le compte administratif de la ville est conforme au compte de gestion de l'exercice 2019 arrêté par le Trésorier Principal qui a également été approuvé par le Conseil municipal.

Article R213-1 du CGCT	Valeur	MNS*
Population INSEE (DGF 2019)	56 314	
1- DRF/Population	1 194 €	1 520 €
2- Produit des 4 taxes/Population	544 €	645 €
3- RRF/Population	1 372 €	1 666 €
4- Dépenses d'équipement brut/population	311 €	357 €
5- Encours de dette/Population	542 €	1 384 €
6- DGF/Population	123 €	213 €
7- Dépenses de personnel/DRF	64,1 %	58,9 %
8- DRF + Dette en capital/RRF	92,1 %	99,5 %
9- Dépenses d'équipement brut/RRF	22,7 %	21,4 %
10- Encours de la dette/RRF	39,5 %	81,6 %

* Moyenne Nationale de la Strate (valeurs communales et moyenne nationale de la strate compte de gestion 2018 MINEFI)

Que faire cet été dans ma ville ?

Vous restez à Maisons-Alfort cet été et cherchez des idées d'activités ? Rendre visite aux animaux de la Ferme, se rafraîchir à la piscine, se dépenser avec l'Été Chaud ou encore faire le plein d'activités... Nos idées et bons plans pour passer de bonnes vacances dans votre ville.



Le Parc des Hannetons, idéal pour profiter de l'ombre rafraîchissante des arbres en famille ou entre amis.

Se rafraîchir à l'ombre des arbres

L'été, tous les moyens sont bons pour se rafraîchir. Pourquoi ne pas profiter des nombreux espaces verts dont regorge Maisons-Alfort pour se trouver un coin d'ombre frais ? En effet, la ville compte 75 hectares d'espaces verts ouverts au public, soit 9 parcs, 2 jardins, 14 squares, une Ferme, des cheminements piétonniers ainsi que de nombreux espaces paysagers et fleuris. Sans compter les 4 000 arbres qui composent le patrimoine arboré de la ville et qui offrent un répit bienvenu en période estivale. Pour ceux qui souhaitent se balader, rendez-vous sur les Bords de Marne, et plus précisément sur la promenade piétonne Paul Cézanne, aménagée au bord de l'eau sur 4 km. Ne reste plus qu'à faire votre choix, ce qui est peut-être le plus dur... Sans toutefois oublier de respecter ce cadre de vie en n'y jetant pas de déchets.

Comme à la campagne avec les animaux de la Ferme

Elle a déjà conquis plus de 40000 visiteurs... Située dans le parc du Château de Réghat sur 1 500 m², la Ferme de Maisons-Alfort est ouverte tout l'été. Ses pensionnaires à deux ou quatre pattes, moutons mérinos, paons, oies du Capitole, baudet du Poitou, ou encore cochons « Cul Noir du Limousin », vous accueillent pour une parenthèse de quelques heures à la campagne. Une sortie idéale à faire en famille cet été !

> 34, rue Victor Hugo

Mercredi de 14 h à 18 h, samedi et dimanche de 11 h à 18 h

3, 2, 1 partez !

Pour les plus actifs, le dispositif Été Chaud revient cet été ! À destination des Maisonnais de 6 à 18 ans, l'Été Chaud permet



de pratiquer gratuitement toutes sortes d'activités sportives et ludiques, allant du foot au tir à l'arc en passant par le mini-golf. Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, il suffit de se présenter le matin même dans l'un des gymnases ci-dessous. Alors on chausse ses baskets et on fonce !

> **Tout l'été, du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h aux gymnases Saint-Exupéry, Condorcet, Charles Péguy et Pompidou.**

Et pour ceux qui aiment enfileur maillot et bonnet de bain pour échapper à la chaleur de l'été, le centre aquatique Arthur Hévette est ouvert tout l'été. Retrouvez l'ensemble des horaires sur le site internet de la Ville : maisons-alfort.fr.

L'Été en jeux débarque !

Cet été, suite à la crise du Covid-19, l'Office Municipal de la Culture (OMC), en lien avec l'association Ma Quête, a souhaité aller plus loin en proposant, en plus des traditionnels contes de l'été, des jeux ainsi que des ateliers culturels et ludiques.

■ **L'association Ma Quête** vous propose du 15 juillet au 24 août des rendez-vous réguliers les mercredis sur le parvis de l'avenue de la Liberté et les vendredis dans le Parc des Hannetons. Rendez-vous entre 13 h 30 et 17 h, pour des spectacles, des ateliers, des temps de lecture ou encore un goûter à partager. Pour ceux qui le souhaitent, un atelier de remise à niveau scolaire sera également organisé. Chaque semaine un thème

nouveau sera mis à l'honneur : les contes imaginaires et autres folies, humour : tu ris/tu perds et la magie.

■ De leur côté, **les équipes de l'OMC** vous proposent chaque semaine des animations familiales au sein de **l'Espace Loisirs de Charentonneau** (122 rue Roger François) sur des thèmes différents chaque semaine et du **Centre Socioculturel de La Croix des Ouches** (33 avenue de la République). Ces animations alterneront entre des ateliers culturels et scientifiques, des lectures de contes, des séances de ciné-goûters. Des jeux géants seront également mis à disposition à la ludothèque de la Maison Pour Tous Pompidou et à celle d'Alfort du lundi au vendredi **jusqu'au 31 juillet de 14 h 30 à 17 h**. De leur côté, la médiathèque André Malraux et les bibliothèques du Centre et René Coty vous proposent tout l'été des **lectures et échanges autour des livres** dans le cadre du dispositif « hors les murs ».

> **Retrouvez l'ensemble du programme avec jours et horaires des animations sur le site internet de la ville : maisons-alfort.fr.**

Et si on cuisinait cet été ?

Après trois mois de confinement, cet été est l'occasion rêvée pour flâner entre les étals des marchés de la ville avant de repartir chargé de bons produits locaux. Une fois rentré, on se met aux fourneaux et on prend le temps de cuisiner en famille : un moment de partage, ludique et qui ravira les papilles des petits comme des grands !



RUGBY À 5

L'équipe de Maisons-Alfort sur le podium

Connaissez-vous le rugby à 5 ? Cette pratique sportive, alternative au XV classique sans choc ni placage, a fait des adeptes au sein de notre ville. Des passionnés qui se sont hissés sur le podium du championnat d'Ile-de-France 2019-2020. La saison n'ayant pu se clôturer normalement à cause de la situation sanitaire, l'équipe de rugby à 5 du club RCMASM, surnommée « *The beast* », finit donc la saison à la 3^e place sur une vingtaine d'équipes engagées. Un très beau résultat après seulement une année en compétition officielle ! Dans la continuité de ces performances, le RCMASM va monter, à partir d'août 2020, une équipe de



L'équipe de rugby à 5 de Maisons-Alfort/Saint-Maurice.

rugby à XV dans la catégorie « *loisirs* », en attendant de pouvoir s'inscrire en compétition officielle.

JUDO

Un Maisonnais vice-champion de France

Il existe parfois des coïncidences heureuses : le 29 février dernier se déroulait au gymnase Pompidou l'inauguration du nouveau dojo à destination des judokas du JCMA. A quelques km de là, dans l'Essonne, au Grand Dôme à Villebon-sur-Yvette, Louis Emeraud devenait vice-champion de France « *Junior* » en – de 55 kg. Une journée doublement festive pour le sport à Maisons-Alfort !



Louis Emeraud, sur la deuxième marche du podium.

TENNIS DE TABLE

Quentin Robinot brille aux championnats de France



Quentin Robinot, après l'une de ses victoires.

Quentin Robinot coche toutes les cases sur le parcours vers la victoire. Lors des championnats de France de tennis de table qui se sont déroulés à Arnas (69) du 28 février au 1^{er} mars, le pongiste est monté non pas sur un mais sur plusieurs podiums dans toutes les catégories de la compétition : 1^{er} en double messieurs, 2^e en simple messieurs et 3^e en double mixte. Il faut dire que Quentin Robinot est tombé très jeune dans le tennis de table : licencié à l'âge de 6 ans à la JSA, il y donne ses premiers coups de raquette. Une fidélité à son club des débuts qui durera 10 ans. Nous souhaitons une bonne continuation à ce jeune pongiste pour la suite de ses exploits sportifs !

LUTTE

Pierre Chemin devient champion de France universitaire

Ce jeune Maisonnais n'en est pas à son premier titre. Après deux titres de champion de France cadet en lutte libre et en lutte gréco-romaine et 3 médailles de bronze, ainsi que plusieurs podiums décrochés à l'étranger, Pierre Chemin est devenu champion de France universitaire juste avant le confinement. Un titre supplémentaire qui vient s'ajouter au palmarès déjà impressionnant de ce jeune Maisonnais de 18 ans. Etudiant de première année à Efrei Paris en cycle international, il se destine à une carrière d'ingénieur.

Pierre Chemin est devenu champion de lutte universitaire avec son école Efrei Paris.

© Efrei Paris



LABEL OR

Le mini-hand voit double

Après une première labélisation l'année passée, la section mini-hand de l'ASA Handball a reçu une seconde fois le Label Or par la Fédération Française de Handball au titre de l'année 2019. Cette récompense vient ainsi confirmer la qualité et professionnalisme du travail fourni par les dirigeants et les entraîneurs du club maisonnais, ainsi que saluer l'organisation annuelle, depuis 17 ans, du tournoi Challenge Leverger, réservé aux filles comme aux garçons âgés de 6 à 8 ans. Un grand bravo aux équipes et joueurs de l'ASA Hand ! À noter que les inscriptions pour la saison prochaine sont ouvertes pour l'école de handball pour les enfants nés en 2012 et 2013. Nouveauté cette saison, la création d'une section Prim'Hand pour les enfants nés en 2014 et 2015.

> Contact : M. Metais au 06 33 88 60 29
ou M. Tollerep au 06 72 57 69 03



Le Label d'Or a été décerné deux années consécutives à la section mini-hand de l'ASA Hand.

ATHLÉTIC CLUB

Julien Gutierrez, de la force à revendre



Julien Gutierrez, lors d'une compétition officielle.

Ce jeune licencié à l'Athlétic Club de Maisons-Alfort (ACMA) cumule les titres dans la discipline force athlétique, un sport de force similaire à l'haltérophilie qui consiste à lever une barre sur laquelle on vient insérer des disques de différents poids. Il a ainsi décroché le titre de champion de France Junior -59 kg avant de devenir vice-champion d'Europe par équipe et en individuel junior -59 kg. Sans compter sa 5^e place ex-aequo au championnat du Monde qui s'est déroulé à Helsingborg en Suède en juin 2019. Et pour la suite ? Après une année 2020 particulière suite à la crise sanitaire, ce jeune étudiant passionné compte bien continuer à représenter l'ACMA lors de futurs championnats nationaux et internationaux.

Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

L'opposition de gauche commence bien mal le mandat...

Lors du dernier conseil municipal, le Maire Olivier CAPITANIO a demandé à la conseillère PS M^{me} PANASSAC des explications au sujet de ses affirmations dans sa tribune du mois de juin dans le magazine municipal. Elle écrivait alors que le Maire s'est opposé à la création par le Département d'une piste cyclable temporaire à Maisons-Alfort sur l'avenue Leclerc dans le cadre du déconfinement.

En réponse au Maire qui lui demandait quand et comment il s'était opposé à ce projet, **l'élue PS, après avoir tenté de répondre par des subterfuges, a reconnu publiquement qu'elle avait affirmé cela sans savoir et sans vérifier !**

Tous les élus et les Maisonnais présents dans l'assistance ont été médusés devant une telle déclaration. Venant d'une nouvelle élue, qui écrivait dans son programme électoral « **vouloir incarner une autre manière de faire de la politique** », c'est proprement incroyable ! Si faire de la politique autrement, c'est asséner des

mensonges pour dénigrer, il ne faut pas s'étonner ensuite que les citoyens se désintéressent de la vie publique.

La réalité sur cette affaire, c'est que le Maire ne s'est pas opposé à ces pistes. D'ailleurs, ni l'État ni le Département ne lui ont demandé son avis. Mais ayant appris ce projet, il a suggéré au Département qu'avant de supprimer des voies de circulation, au risque d'accroître les embouteillages et donc la pollution, il serait peut-être judicieux de vérifier si les pistes déjà créées par le Département sur l'avenue Leclerc étaient ou non en capacité d'absorber la hausse du trafic cycliste. **Un argument de bon sens qui a été entendu puisque le Département procède actuellement à des comptages de cyclistes sur la RD19 !**

Le groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »

.....

Texte des élus du groupe « Maisons-Alfort Ensemble, Écologie et Solidarité » non transmis.

Faire rentrer Maisons-Alfort dans la transition écologique

La convention Citoyenne pour le climat a rendu fin juin 150 propositions pour accélérer la transition écologique. Certaines concernent directement les communes, qui ont un rôle essentiel à jouer pour faire de ce changement une réalité. Maisons-Alfort doit maintenant s'emparer de ces propositions. Je propose que soit organisé un échange avec les habitants sur les sujets environnementaux une fois par trimestre. Ce débat sera animé par l'ensemble des groupes politiques, car l'écologie n'appartient à aucun courant politique. La pédagogie est aussi un vecteur de changement des pratiques et des comportements à ne pas négliger, pour que tous les habitants se sentent impliqués.

Mais nous ne pouvons plus seulement parler d'écologie, maintenant nous devons faire ! Je serai donc force de proposition pour qu'une ambition écologique soit présente dans l'ensemble des politiques de la ville. Renforcer les clauses

environnementales dans les marchés publics, développer une restauration scolaire plus respectueuse de l'environnement, poursuivre l'aménagement de pistes cyclables ne sont que des exemples des actions multiples qu'une mairie peut conduire pour changer les comportements.

J'insisterai particulièrement sur le chantier de la rénovation des bâtiments, tant pour évaluer et rénover les bâtiments publics de la commune, que pour créer un guichet unique pour accompagner les habitants dans leurs travaux de rénovation énergétique. C'est à la fois une source d'économie d'énergie massive, mais aussi une mesure favorable à l'emploi, pour relancer notre économie dans une voie plus soutenable. Malgré cette période difficile, je vous souhaite un bel été pour vous et vos proches.

Thomas Maubert
« Maisons-Alfort Passionnément »



PHARMACIES DE GARDE

19 juillet : Valla-Maelfait Christine

1, avenue du Général Leclerc

26 juillet : Pharmacie Youk Vanessa

99, avenue du Général Leclerc

2 août : Pharmacie des Planètes

141, rue Marc Sangnier

9 août : Pharmacie Balteau

76/78, avenue Gambetta

15 août : Berdugo Borgnon

62, avenue du Général Leclerc

16 août : Pharmacie de la Santé

59, avenue du Général Leclerc

23 août : Pharmacie Chatap

24, Cours des Juilliottes

30 août : Pharmacie Jean Jaurès

139, rue Jean Jaurès

6 septembre : Duval-Jarrige

16, avenue de la République

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais sur rendez-vous (contactez le secrétariat au 01 43 96 77 23), et sans rendez-vous une fois par mois, à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Sa prochaine permanence sans rendez-vous est prévue le **24 septembre de 16 h 30 à 17 h 30**.



LA POSTE : LES HORAIRES D'ÉTÉ

Jusqu'au 5 septembre inclus, seront ouverts comme suit :

- **Principal, 28 avenue du Professeur Cadiot** : du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.
- **Charenton-le-Pont, 86 rue Chevreul** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30
- **École vétérinaire, 28 avenue du Général de Gaulle** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et samedi de 8 h 30 à 12 h 30
- **Les Planètes, 137 rue Marc Sangnier** : du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30
- **Vert-de-Maisons, 22 avenue de la Liberté** : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30



COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché du Centre : dimanche 19 juillet et dimanche 16 août de 8 h à 12 h.

Marché de Charenton-le-Pont : samedi 1^{er} août et samedi 5 septembre de 8 h à 12 h.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

sur rendez-vous en appelant le 01 45 18 37 27 ou sur la plateforme des démarches en ligne accessible depuis le site internet de la ville, www.maisons-alfort.fr, rubrique « Mes démarches ». Service totalement gratuit.

Nous vous remercions pour votre patience face aux délais de traitement. Aucun déchet ne devra être sorti sans rendez-vous, sous peine de verbalisation. Une fois, le rendez-vous fixé, ceux-ci devront être sortis une heure avant l'heure d'enlèvement prévue.

Toutes les collectes sont assurées les jours fériés

Le **mardi 14 juillet** et le **samedi 15 août**, les collectes des ordures ménagères seront assurées dans le secteur Sud.

Déchèterie

Afin de connaître la déchèterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : www.parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 18 septembre de 15 h 45 à 17 h : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.

Samedi 19 septembre de 10 h à 12 h : marché de Charenton-le-Pont, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté Vert-de-Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

Dimanche 20 septembre de 10 h à 12 h : marché du Centre.



ÉTAT CIVIL

Avril

Naissances : ALDEBERT JUILLOT Mylan, BLANCHARD Théo, BOURAS Hylian, BOURGEOIS Jules, CUBAYNES Olivia, GENTET Chloé, GHALLAWINJI EL HAJJIOUI Camille, GUILLOT Fériel, HADID TAILLOIS Tamara, HERAUD Loïs, JEANNETTE Syllia, SARRE Fatima-Oumy, YAPI Kimély.

Décès : TRAVERSE Jeannine épouse COMBEAU, MÉNAGER Jean.

Mai

Naissances : ARVENTIEV Alexandru, BENKOULA Florent, BOUHRAR Eline, CADOSCH Lou, DEL PIN ABEDRABOU Leana, DOUSSAUD Ismaël, EL-KHAYER Samuel, GAKOU Zakarya, GAUTREAU Victoire, GRAYON Paul, GUILLOIS Automne, HAMON Norah, KANG Elona, Gloria, MARTIN Lino, MULLER Alexie, NGAMBOU Leo, NTI EBOUA SOPE Nathan, ORHON Ernestin, PICHARD Théo, PLAMADEALA Lucas, POTIER YOUSSEF Anna, RACOVET Charlotte, TALBI Elyes, ZIANE Eden.

Décès : DENIS Jean.



Forum des associations

DIMANCHE
6
SEPTEMBRE



DE 9H À 18H AU PALAIS DES SPORTS
4, RUE EDOUARD HERRIOT

OMC
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

VILLE DE
MAISONS-ALFORT

EN PARTENARIAT AVEC
L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



VILLE DE MAISONS-ALFORT



WWW.MAISONS-ALFORT.FR